



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 3

Date : 3 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 11 / 4 / 2014

CERMIJOINT RUSTIC GM Terre doree

JT-01-010

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CERMIJOINT RUSTIC GM Terre doree

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Jointoiement de revêtements céramiques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : CERMIX
Rue de la belle croix
62240 Desvres
FRANCE
Tel : +33 (0)3 21 10 10 40
Fax : +33 (0)3 21 92 19 82
E-mail : FDS_Cermix@desvres.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention - (CLP : STOT SE 3) - H335

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : GHS05 - GHS07

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

• Informations additionnelles sur les dangers : Le contact entre la peau et la pâte de mortier peut conduire à des irritations, des lésions allergiques ou des brûlures. Peut endommager l'aluminium ou d'autres métaux non nobles.

• Conseils de prudence

P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P261 : Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352+P333+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin.
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : L'inhalation fréquente de grandes quantités de poussières de ciment sur une longue période accroît les risques d'apparition de maladies respiratoires.
Le contact des yeux avec le mortier (sec ou humide) peut entraîner de graves lésions oculaires potentiellement irréversibles.
Le mortier peut avoir un effet irritant sur une peau mouillée (par la transpiration ou l'humidité

CERMIX

Rue de la belle croix 62240 Desvres FRANCE
Tel : +33 (0)3 21 10 10 40
Fax : +33 (0)3 21 92 19 82
E-mail : FDS_Cermix@desvres.com

En cas d'urgence : ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59



CERMIJOINT RUSTIC GM Terre dorée

JT-01-010

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

ambiante) après un contact prolongé. Le contact prolongé de la peau avec du mortier humide peut entraîner de graves brûlures car ces dernières se produisent sans qu'il y ait de douleur, par exemple en travaillant agenouillé dans du mortier humide, y compris à travers l'épaisseur d'un pantalon.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Substance / Préparation : Préparation.
Substance(s) dangereuse(s) : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Nr Annexe	No. Enregist. REACH	Classification
Clinker de ciment portland	: 20 - 50 %	65997-15-1	266-043-4	----	----	Eye Dam. 1:H318 Skin Irrit. 2:H315 STOT SE 3:H335 Skin Sens. 1:H317
Chaux Hydratée	: 1 - 3 %	1305-62-0	215-137-3	----	01-2119475151-45-0074	Eye Dam. 1:H318 Skin Irrit. 2:H315 STOT SE 3:H335

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Contact avec la peau : Si le mortier est sec, essayer puis rincer abondamment à l'eau. Si le mortier est gâché, laver la peau à grande eau. Retirer vêtements, chaussures, montres et autres objets contaminés et nettoyer à fond avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou de brûlures, consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Ne pas frotter afin d'éviter des atteintes supplémentaires de la cornée. Le cas échéant, retirer les lentilles, puis effectuer un rinçage immédiat et abondant à l'eau claire en maintenant les paupières bien écartées, pendant au moins 45 minutes afin d'éliminer tout résidu particulière. Si possible, utiliser de l'eau isotonique (0,9% NaCl). Consulter un médecin du travail ou un ophtalmologiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO₂). Pulvérisation d'eau. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Le mortier n'est ni combustible, ni explosif et ne facilitera ni n'alimentera la combustion d'autres matériaux.
Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**CERMIJOINT RUSTIC GM Terre doree****JT-01-010****SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les secouristes : Réduire à un minimum la production de poussières.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Si possible, récupérer le produit dispersé sous sa forme sèche.
Mortier sec : utiliser des méthodes de nettoyage qui ne provoquent pas la dispersion du produit sec dans les airs. Si ce n'est pas possible, s'assurer que le personnel chargé du balayage à sec porte un équipement de protection individuel approprié et qu'il empêche une plus grande dispersion des poussières. Eviter l'inhalation du mortier et tout contact avec la peau. Placer le produit récupéré dans un conteneur fermé. Provoquer sa prise avant de l'éliminer comme indiqué à la rubrique 13.
Mortier gâché : récupérer et placer dans un conteneur fermé. Attendre que le produit ait pris et se soit solidifié avant de l'éliminer comme indiqué à la rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.
Voir Rubrique 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.

Précautions spéciales : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eviter la formation de poussières : verser d'abord l'eau, ensuite le mortier dans l'auge de gâchage. Ne pas verser d'une grande hauteur et commencer le gâchage à petite vitesse régulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

VME = 10 mg/m³ (poussières totales)
VME = 5 mg/m³ (poussières alvéolaires)

8.2. Contrôle de l'exposition**Protection individuelle**

- **Protection respiratoire** : Si une personne est exposée aux poussières au-delà des valeurs limites d'exposition, utiliser les mesures de protection respiratoire appropriées, qui devront être adaptées à la finesse / au niveau des poussières présentes et conforme aux normes EN appropriées.
- **Protection de la peau** : Porter des gants imperméables, résistants à l'usure et aux alcalis et doublés de coton, des bottes, des vêtements de protection à manches longue fermées et utiliser des produits de soins de la peau (crèmes "écrans" y compris) pour la protéger de tout contact prolongé avec le mortier. Prendre garde à ce que le mortier gâché ne pénètre pas dans les bottes. Dans certaines circonstances, par exemple lors du travail au sol, le port de genouillères ou de pantalons imperméables est nécessaire.

**CERMIJOINT RUSTIC GM Terre doree****JT-01-010****SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)**

- **Protection des yeux** : Porter des lunettes homologuées ou des lunettes étanches conformes à l'EN66 lors de la manipulation de mortier sec ou gâché pour éviter tout contact avec les yeux.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****9.1.a. Aspect**

- Aspect** : Poudre.
- Couleur** : Jaune.

9.1.b. Odeur

- Odeur** : Négligeable.

9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

- pH** : Aucune donnée disponible.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

- Point d'ébullition [°C]** : Aucune donnée disponible.

9.1.g. Point d'éclair

- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

Non applicable.

9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Non applicable.

9.1.k. Pression de vapeur

- Pression de vapeur [20°C]** : Non applicable.

9.1.l. Densité de vapeur

Non applicable.

9.1.m. Densité relative

- Densité [g/cm³]** : 1.1-1.4

9.1.n. Solubilité

- Solubilité** : Partiellement soluble.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Non applicable.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

9.1.q. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

**CERMIJOINT RUSTIC GM Terre doree****JT-01-010****SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)****9.1.r. Viscosité**

Viscosité : Non applicable.

9.1.s. Propriétés explosives

Non applicable.

9.1.t. Propriétés comburantes

Non applicable.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le mortier réagit aux acides avec un fort dégagement de chaleur.
Le mortier durcit au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Le mortier sec reste stable tant qu'il est conservé correctement (voir la rubrique 7) et compatible avec la plupart des autres matériaux de construction. Gâché avec de l'eau, il durcit en une masse stable qui ne réagit pas dans des environnements ordinaires.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e).

10.4. Conditions à éviter

Une conservation humide peut provoquer la formation de grumeaux et une perte de qualité du produit.

10.5. Matières à éviter

Eviter l'utilisation incontrôlée de poudre d'aluminium dans un mortier gâché car il se forme de l'hydrogène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le mortier ne se décompose pas en sous-produits dangereux et ne subit pas de polymérisation.

SECTION 11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë** : Aucune donnée disponible.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Du mortier sec en contact avec une peau mouillée ou une exposition à du mortier humide ou gâché peut entraîner un épaississement de la peau et l'apparition de fissures ou crevasses. Un contact prolongé combiné à des abrasions peut provoquer de graves brûlures.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Un contact direct peut endommager la cornée par frottement, provoquer une irritation immédiate ou différée ou une inflammation. Des quantités plus importantes de mortier sec ou des éclaboussures de mortier gâché peuvent avoir des conséquences qui vont d'une irritation modérée (conjonctivite ou blépharite) jusqu'aux brûlures chimiques et à la cécité.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** : Aucune donnée disponible.
- **Cancérogénicité** : Aucune association causale entre exposition au ciment et apparition de cancers n'a pu être établie (<http://www.hse.gov.uk/pubns/web/portlandcement.pdf>).
- **Toxicité pour la reproduction** : Aucune donnée disponible.
- **Danger par aspiration**
 - **Ingestion** : Avaler des grandes quantités peut provoquer une irritation du tractus digestif.

**CERMIJOINT RUSTIC GM Terre doree****JT-01-010****SECTION 12 Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Informations toxicologiques : L'addition de grandes quantités de mortier dans l'eau peut provoquer une élévation du pH et donc se révéler toxique pour des organismes aquatiques en certaines circonstances.

12.2. Persistance - dégradabilité

Sans objet, le mortier étant un matériau inorganique. Il ne présente aucun risque après la prise.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Sans objet, le mortier étant un matériau inorganique. Il ne présente aucun risque après la prise.

12.4. Mobilité dans le sol

Sans objet, le mortier étant un matériau inorganique. Il ne présente aucun risque après la prise.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Sans objet, le mortier étant un matériau inorganique. Il ne présente aucun risque après la prise.

12.6. Autres effets néfastes**SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Eviter l'introduction dans le réseau d'évacuation des eaux usées. Si le mortier est sec, provoquer sa prise. Vu les propriétés d'inertage du béton ses déchets ne sont pas considérés comme dangereux.

Enregistrement au Catalogue Européen des Déchets : 10 13 14 (déchets provenant de la fabrication de mortier - déchets de béton ou boues de béton) ou 17 01 01 (déchets de construction et de démolition - béton).

Emballage : vider complètement l'emballage. Enregistrement au Catalogue Européen des Déchets : 15 01 01 (déchets de papier et cartons d'emballage).

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Non classé.

SECTION 15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases H pertinentes (Section 3) : H315 - Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
H317 - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317
H318 - Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318
H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention - (CLP : STOT SE 3) - H335

Autres données : Modifications : 2. 3. 16.

Révision : 3

Date d'impression : 3 / 9 / 2015

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015.

Fin du document

CERMIX

Rue de la belle croix 62240 Desvres FRANCE

Tel : +33 (0)3 21 10 10 40

Fax : +33 (0)3 21 92 19 82

E-mail : FDS_Cermix@desvres.com

En cas d'urgence : ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59